



MIEUX VIVRE A POMPIGNAC

Le président

Pompignac, le 24 novembre 2006

Objet : Plan Local d'Urbanisme

A Monsieur le Maire de Pompignac.

Monsieur le Maire,

Pour faire suite aux travaux de notre association sur le P.L.U. de Pompignac, j'ai l'honneur de vous transmettre, en accompagnement de cette lettre, le dossier que nous avons déposé dans le cadre de l'enquête publique des 19 septembre-20 octobre derniers. Ce dossier contient les analyses que nous avons pu faire sur les documents mis à l'enquête : le « Rapport de Présentation », le « Plan d'Aménagement et de Développement Durable », le « Plan de zonage », le « Règlement », la « liste des Emplacements Réservés ». Ces analyses contiennent des propositions d'amélioration du projet.

Notre association, et particulièrement l'équipe « Urbanisme et environnement » qu'elle a constituée, souhaite à présent vous rencontrer, avec les membres de la commission d'urbanisme du Conseil Municipal, pour entrer dans un processus de travail en commun sur ces propositions et pour aboutir dans les meilleurs délais à un projet rénové.

De ce fait, je vous réitère ici la demande que je vous avais faite en septembre 2004 et qui allait dans le même sens.

Par ailleurs pouvez-vous avoir l'obligeance de faire expédier au siège de l'association le rapport et les conclusions motivées de M. le Commissaire enquêteur (M. Pierre Baseilhac) relatifs à l'enquête publique sur le projet de P.L.U. de Pompignac (16 sept.-20 oct. 2006) ? Je vous en serais reconnaissant. Notre trésorier se tient à la disposition de la Mairie pour régler les frais occasionnés par cette copie et par cet envoi.

Dans l'attente de ces documents et dans l'attente d'une réponse positive à notre demande de concertation et de travail commun, je vous assure, Monsieur le Maire, de mes sentiments respectueux.

Le président de l'association Mieux vivre à Pompignac,
Denis LOPEZ,

Copie : Mmes et MM. les Adjointes et Conseillers municipaux.

Pièces jointes :

- *Analyse générale du projet de P.L.U.*
- *Analyse du Rapport de Présentation*
- *Analyse du Plan d'Aménagement et de Développement Durable »*
- *Analyse du Règlement*
- *Analyse du Plan de zonage*
- *Analyse de la liste des Emplacements Réservés*

MIEUX VIVRE A POMPIGNAC

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de la Gironde le 23 JUILLET 2003 (N°1029)

Siège social : 12 chemin de Brondeau, 33370 POMPIGNAC

☎ Sièges : 05 56 72 92 99 ☎ secrétariat : 05 56 72 41 06, courriel : vivreompignac@free.fr. WEB : <http://socrates.free.fr/mvp.htm>